

# STAPS - Management du Sport

STAPS - Management du Sport [Licence]



ECTS  
180 crédits



Durée  
3 ans



Établissement  
Université Paris  
Nanterre

## Présentation

### **Descriptif de la L1 et L2 (tronc commun)**

#### **Objectifs généraux de la formation :**

Aider les étudiants à construire un parcours de formation adapté à leurs intérêts et capacités ainsi qu'aux débouchés professionnels. Préparer les étudiants à entrer dans la vie active soit directement à la fin de la licence, soit par l'intermédiaire de concours (Professorat des écoles, CAPEPS, concours de la fonction territoriale), ou à s'engager dans des études plus longues (Master, Doctorat). Acquérir les outils nécessaires à l'analyse et à la compréhension du secteur professionnel choisi. Favoriser l'intégration des connaissances scientifiques, techniques et pratiques, pour être capable de concevoir, construire, mettre en œuvre et réguler une intervention adaptée aux caractéristiques du milieu et de la population concernée (tous publics valides : enfants, adolescents, adultes).

#### *Objectifs d'apprentissage de la formation :*

L'étudiant doit acquérir et approfondir des concepts fondamentaux dans le domaine de l'éducation et de l'activité physique et plus généralement en Sciences du Mouvement Humain. Ces concepts recouvrent un large champ disciplinaire et pluridisciplinaire appartenant à la fois aux sciences humaines et sociales (Psychologie, Sciences de l'éducation, Analyse des interactions sociales, Apprentissages (cognitifs et moteurs), Cognition et motricité, Développement moteur, EPS, Perspectives Psychosociologiques), à l'histoire, aux sciences de la vie (Sciences biologiques, Physiologie, Neurophysiologie, Contrôle du mouvement et de la posture, Anatomie, Biomécanique).

L'acquisition et la mise en application de ces savoirs fondamentaux repose sur l'apprentissage et l'utilisation d'outils méthodologiques variés correspondant aux divers champs disciplinaires précédemment cités (méthodologie de la recherche, techniques d'expression et communication, documentation, informatique, statistiques et mathématiques) ainsi que la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère.

L'étudiant doit acquérir les connaissances du milieu professionnel (didactique et pédagogie de l'EPS), qui s'appuient sur les connaissances technologiques, techniques et pratiques des APSA. L'acquisition de ces dernières doit pouvoir bénéficier d'un éclairage scientifique issu des concepts théoriques développés dans les enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires précités. A ce titre, l'initiation à la recherche doit fournir le cadre méthodologique à cet éclairage scientifique.

Les acquisitions en termes de savoir-faire illustrent les compétences de l'étudiant nécessaires à son entrée dans la vie active, pour préparer des concours et poursuivre des études supérieures. Il faut en tout premier lieu, maîtriser la transmission des concepts par une expression écrite et orale de niveau supérieur.

Les acquisitions témoignent de la capacité de l'étudiant à articuler les concepts théoriques, issus des savoirs disciplinaires, avec les connaissances du milieu professionnel et les connaissances technologiques et techniques des APSA. Pour réaliser cette articulation, l'étudiant doit acquérir une méthode de travail. Il doit être capable de concevoir et construire un raisonnement cohérent et argumenté, lui permettant de mettre en œuvre et réguler une intervention



adaptée aux caractéristiques du milieu (école, université, fédération, club...) et de la population concernée (tous publics valides : enfants, adolescents, adultes). La capacité à synthétiser les connaissances tant sur le plan théorique que pratique et la pertinence de leur utilisation dans une situation donnée donnent à l'étudiant la possibilité de poursuivre ses études en Master. Enfin, l'étudiant doit pouvoir disposer des connaissances et des démarches de la pensée utiles à la réussite des concours notamment ceux qui sont organisés par l'Éducation Nationale (Professorat des écoles, Professorat d'EPS).

*Spécialisation en troisième année de licence :*

Après 2 années de tronc commun, l'étudiant se spécialise dans différents domaines, notamment, en 3e année, en **Management du sport**, pour gérer des structures, des produits sportifs ainsi que des activités sportives d'une entreprise, d'une association, d'un organisme, d'une collectivité ou organiser des événements sportifs. La spécialisation se poursuit alors en Master.

Après la 2e année, l'étudiant peut aussi s'orienter vers 2 Licences professionnelles, pour une insertion professionnelle à Bac+3 :

- en « **Intervention Sociale: Développement Social et Médiation par le Sport** » (DSMS) afin de proposer à des jeunes en rupture d'insertion un projet socio-éducatif s'appuyant sur l'Activité physique et le Sport
- en « **Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs et de Loisirs** » (pour répondre aux besoins des secteurs sportifs et de loisirs).

---

## Les + de la formation

Formation professionnalisante, en prise avec les réalités du secteur privé marchand, associatif et public du management du sport.

Possibilités de poursuite d'études dans les Masters de l'UFR : Management des Événements et des Loisirs Sportifs - Conduite de Projet (MELS-CP), Management des Organisations Sportives (MOS), Sport et Sciences Sociales: Perspectives nationales et internationales (SSS:PNI), et Etude du dopage et analyses des politiques anti-dopage (DOPAGE).

## Programme

---

### Stages

**Stage :** Obligatoire

**Durée du stage :** 140 heures

L'étudiant sera stagiaire au sein d'une structure dont l'activité est en lien avec le sport pour une durée de 140h (4 semaines). L'objectif de ce stage est de confronter les enseignements théoriques aux réalités du monde professionnel et d'analyser les actions entreprises.

## Et après

---

### Conditions d'admission

Conditions d'accès pour la L1: [🔗 https://www.parcoursup.fr/](https://www.parcoursup.fr/)

**Accès à la L2 :** La L2 s'adresse en priorité aux étudiants issus de la L1 correspondante de Université Paris Nanterre ; elle est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiants issus d'autres formations, ainsi qu'à des candidats en reprise d'études.

**Accès à la L3 :** La 3 s'adresse en priorité aux étudiants issus de la L2 correspondante de Université Paris Nanterre ; elle est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiants issus d'autres formations, ainsi qu'à des candidats en reprise d'études.

---

### Pré-requis obligatoires

Pour une candidature en Licence 1 : [🔗 parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr/)

## Infos pratiques



---

## Lieu(x)

📍 Nanterre

